

RESULTATS ANNUELS 2019/2020

Agora confirme de bons résultats économiques boostés par une récolte 2019 record

A l'occasion de ses Assemblées de Section organisées pour la première fois en visioconférence, la coopérative Agora a présenté, une nouvelle fois, à ses adhérents un bilan positif de son exercice, qui est le fruit d'un bon pilotage des ratios financiers, d'une politique d'investissement maîtrisée et de coûts encadrés. Malgré le contexte sanitaire exceptionnel, la coopérative a maintenu son activité tout au long de l'année 2020 et a pu continuer à développer ses projets, accompagnée par Agnès Duwer, qui a pris la direction générale d'Agora en juillet dernier.

Prête à amorcer le virage grâce à une très bonne santé financière

Le **chiffre d'affaires** de la coopérative pour l'exercice 2019/20 (clos au 30 juin 2020) de **286 M €** est en **progression de 7%** par rapport à l'exercice précédent sur la même période. Cette hausse s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs :

- Une collecte record de 1 035 000 tonnes, c'est 23% de plus que la moyenne 23 ans et cela apporte un gain marginal pour l'adhérent de 1,70 €/T
- Un blé valorisé à 81% de prix de campagne à 164 €/T au-dessus de la moyenne historique
- Une hausse du chiffre d'affaires semences avec notamment une augmentation des ventes de maïs
- La capacité d'Agora de maintenir ses activités au service de ses adhérents tout au long de la crise sanitaire
- Tout en conciliant une baisse réelle des marges sur les produits phytosanitaires.

Le **résultat net** de la coopérative est positif à hauteur de **3 M€**. Un résultat qui permet au Conseil d'Administration d'Agora de proposer une **distribution** sous forme de ristournes d'AG et d'un intérêt aux parts à hauteur d'un tiers de son résultat soit 994 000 €. Cela représente, globalement, un complément de 1 €/T livrée pour chaque adhérent.

Richard Thiollet, Directeur Administratif et Financier, précise que « Compte-tenu de la solidité financière de la coopérative, Agora n'a pas eu besoin de faire appel à un PGE (Prêt d'Etat Garanti) pour maintenir son activité au cours de l'année 2020 ».

Grâce à une situation financière saine et solide, soutenue par sa trésorerie excédentaire, le Conseil d'Administration d'Agora a décidé de reprendre en direct ses titres Tereos. Il a aussi validé une prise de participation dans la structure PriseDirect', un réseau de distribution de produits fermiers locaux en association avec le groupe Advitam pour renforcer sa présence dans les circuits-courts, en complémentarité de sa participation dans Vertdis

Forte de ce pilotage financier, Agora pérennise sa notation Banque de France au niveau B3+ et permet d'aborder avec exigence et sérénité les challenges de demain.

En savoir plus sur <https://youtu.be/EHGeC6ZeKzM>

Faits marquants et chantiers majeurs en 2020

1. **Changement de direction : Agnès Duwer, a pris ses fonctions de Directrice Générale** le 1^{er} juillet 2020. Dynamique et convaincue de la force du collectif, Agnès Duwer succède à Jean-Xavier Mullie que nous remercions pour ses 33 ans de collaboration au service du projet d'Agora et de ses adhérents.
2. Le lancement **d'une production d'orge de printemps protéinée** à destination de la brasserie pour la filière Budweiser.
3. **La poursuite des essais sur la conservation du grain avec l'installation de 5 groupes froids.** L'objectif est de trouver une alternative durable aux insecticides de stockage tout en maîtrisant la sécurité alimentaire des céréales stockés.
4. **Les travaux de modernisation du site de Noyon** à hauteur de 2 M€ **et la mobilisation d'Agora sur le projet du Canal Seine-Nord.**
5. **Le déploiement de son offre de services aux adhérents avec ses 3 formules :** Coccinelle (Accompagnement individuel et collectif), Abeille (accompagnement collectif) et Papillon (Services à la carte)
6. **Le lancement de sa plateforme e-commerce « Aladin.Farm by Agora »** avec plus de 500 utilisateurs, 1200 références et 450 commandes sur 1 an.

En savoir plus sur <https://youtu.be/O3D-E0sPXrk>

Agora choisit de conserver son agrément distributeur

S'il est vrai qu'Agora avait amorcé une dissociation de la vente et du conseil dès 2019 avec notamment la mise en place du prix unique des produits, la nouvelle politique services et la création de 3 formules d'accompagnement, aucune décision n'avait été prise jusqu'alors.

Au cours de l'année 2020, le Conseil d'Administration et le Comité de Direction ont réalisé, aux côtés d'experts de La Coopération Agricole, une analyse détaillée des impacts économiques mais aussi organisationnels.

« Pour sécuriser à court terme le modèle économique, la relation adhérent et les hommes et femmes de la coopérative, mais aussi assurer à long terme la pérennité de la coopérative, le Conseil d'Administration a décidé le 23/11/2020 de conserver l'agrément distributeur de produits phytosanitaires. Cela nous laisse le temps nécessaire pour transformer de façon pragmatique notre modèle. L'objectif est d'être solide face aux défis qui nous attendent et de pouvoir continuer d'orienter et accompagner les adhérents dans leur recherche de performance » explique Thierry Dupont, Président de la coopérative.

Claire Courtier, Responsable Offres et Services précise : « *Cela ne remet pas en question l'accompagnement et l'offre de services proposés aux adhérents notamment, les outils d'aide à la décision ou de traçabilité, les conseils en stratégie d'assolements, de fertilité des sols, de commercialisation de céréales, les visites et résultats d'essais...* »

La vision 2030 de la coopérative Agora sera bientôt dévoilée

Depuis septembre, le Conseil d'Administration a débuté la construction de sa vision de la coopérative d'ici à 2030, la définition d'un nouveau projet d'entreprise et des axes de travail sur le moyen terme au travers d'un plan stratégique.

Le Président Thierry Dupont explique que « *l'objectif est d'adapter notre organisation aux enjeux non seulement de production et de revenu agricole mais aussi aux enjeux liés au climat, à la biodiversité, aux attentes des concitoyens et vers une meilleure intégration de notre système au sein de notre territoire. Ce plan stratégique et la création d'un pôle agro-écologique permettra de structurer et conduire de nouveaux projets tels que la création de valeur autour de la certification agro-environnementale HVE, des filières ou encore la réflexion autour de la valorisation du carbone.* »

A propos d'Agora

Acteur incontournable de l'agriculture de l'Oise et de la filière céréales du Nord de Paris, la coopérative Agora rassemble 2500 agriculteurs adhérents et 129 salariés. Groupe coopératif agricole performant, Agora dispose d'une organisation économique au service du revenu de l'adhérent et propose une expertise technique et agroenvironnementale de pointe.

Chiffres clés 2019/20

- 2 500 agriculteurs adhérents
- 130 000 ha de surface agricole accompagnée
- Un conseil d'administration constitué de 23 administrateurs
- 288 M€ de chiffre d'affaires
- 54 sites de collecte
- 1 035 000 tonnes de céréales collectées
- 129 salariés

CONTACT PRESSE

Amandine BANNERY, Responsable Communication Agora – abannery@coopagora.fr - 0679207914